

Le Sans voiture, c'est possible ?

A Cambrai, dans les Hauts-de-France, la voiture est beaucoup utilisée car, par réflexe, elle paraît la solution la plus simple, rapide, flexible et confortable. Or, la voiture est l'une des principales causes des émissions de CO₂, les transports représentant 34% du total des émissions et au premier rang avec 126,8 millions de tonnes émises en 2023 devant l'agriculture, l'industrie ou le logement. Actuellement, nos rues sont plus occupées par les voitures que par les piétons, ce qui rend les promenades désagréables à cause des bruits, de l'encombrement des trottoirs, de la pollution de l'air, mais surtout les particules fines qui nuisent à la santé... Et pourtant des solutions alternatives existent et même à l'échelle de notre territoire.



Une grand-place de Cambrai où la voiture est omni présente (photo <https://www.le-cambresis.fr>)

Faire du commun en transport

Implantée près de la gare à Cambrai, la Maison de la mobilité créée en 2024 gère et développe, un réseau de transports en commun les TUC (Transports Urbains du Cambrésis), exploité depuis 2021, par la société "Place mobilité".

Mr Ankert, chargé de mission à la mobilité à l'agglomération de Cambrai nous explique : « le réseau de transports propose 15 lignes régulières qui passent dans 55 communes de l'agglomération, ainsi que 4 navettes gratuites pour la ville. Le réseau est gratuit pour les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants résidant sur le territoire ainsi qu'aux personnes de plus de 60 ans ; le samedi, c'est même gratuit pour tous ». En dépit de quelques inconvénients, comme les horaires et l'absence la nuit, il y a de moins en moins d'excuses pour ne pas utiliser les transports en commun. Reste, cette question de la gratuité généralisée qui se pose toujours dans le Cambrésis, alors que le Douaisis, à une trentaine de kilomètres de là, a franchi le pas depuis 2022.



La maison de mobilité de Cambrai a été ouverte en 2024 (photo Anaïs Taffin)

Coté « mobilité douce », des progrès à faire

Beaucoup d'interrogations, surtout en cette période d'élections municipales, se posent sur notre grand-place, devant l'hôtel de ville, qui est aujourd'hui un immense parking enserré dans un gigantesque rond-point...à l'instar de la grande sœur lilloise, ne pourrait-on pas réintroduire le végétal, développer les mobilités douces et rendre aux piétons des espaces de promenade et de loisirs ?

L'ADAV (Association Droit Au Vélo) qui existe depuis 40 ans, avec plus de 3 000 adhérents, est favorable à ces initiatives : elle encourage ainsi le développement du vélo dans les Hauts de France avec notamment la multiplication de pistes cyclables pour sécuriser les utilisateurs du vélo. Raphaël Honorez, chargé de l'écomobilité scolaire du Nord-Pas-de-Calais nous précise : « En France, on est plutôt en retard sur la mise en avant du vélo ». Il nous rappelle ainsi qu'en France, avec 68 millions d'habitants, seuls 2 % des déplacements domicile-travail sont effectués à vélo, malgré les 51 150km de pistes cyclables. Or aux Pays-Bas, avec un climat comparable au nôtre, la pratique du vélo est très répandue : mais ils ont 38 000km de pistes cyclables pour un pays 13 fois plus petit que le nôtre, et 22 millions de vélos pour 17 millions d'habitants. Encore pas mal de chemin à parcourir !

Alors les choses bougent mais très doucement... à Cambrai, une nouvelle piste cyclable vient d'être construite sur la route nationale 44 qui relie la zone commerciale de Cambrai au village de Rumilly-en-Cambrésis. Une véloroute (itinéraire cyclable en continu sans interruption adapté à circulation en vélo en toute sécurité) est aussi en cours de construction le long du canal de l'Escaut, avec cette fois 40km de pistes cyclables connectées à celle des "Portes du Hainaut" et à tout le réseau des pistes belges et hollandaises. Cela devrait permettre de renforcer les mobilités douces sur notre territoire.



La véloroute créée le long de l'Escaut permet un itinéraire cycliste protégé sur 40 km relié aux réseaux voisins (Photo Sébastien Courjii la Voix du Nord)

Côté marche à pied, elle est accessible à tous, même si de nombreux trottoirs sont encore occupés par les voitures, pas toujours de bonne qualité ni bien éclairés. De plus en plus de modifications sont néanmoins effectuées à Cambrai pour améliorer le bien-être des piétons : la place du marché couvert, est devenue piétonne l'été dernier, et même si les végétaux y sont peu nombreux, les voies de circulation du quartier sont désormais moins larges, laissant plus de place aux piétons. Les enfants peuvent aussi utiliser le pédibus : cela consiste à partir à l'école en groupe et à pied, encadré par des parents. Cela permet de limiter l'encombrement causé par la voiture mais ce n'est pas très répandu à Cambrai.

Plus de covoiturage et d'éducation

Et puis, si on ne peut vraiment pas se passer de la voiture, pensons au moins au covoiturage qui s'appuie sur les 3 E, Économie, Environnement et Efficacité : le conducteur ne roule pas à perte et il peut économiser en moyenne entre 100€ et 250€ par mois ; pour les passagers, les trajets sont jusqu'à trois fois moins chers. Un covoitreur régulier, sur son trajet domicile-travail permet d'éviter jusqu'à 1,5 tonne de CO₂. Covoiturer,

c'est donc moins de temps perdu sur la route puisqu'il y a maintenant des voies spécifiques et réservées au covoiturage, avec les losanges blancs qui s'allument sur les voies de gauche ; c'est moins de stress lié au trafic ou à la recherche de parking ! La communauté d'agglomérations de Cambrai l'a compris puisque deux nouvelles aires de covoiturage viennent d'être inaugurées sur l'A2 offrant 97 places de plus, en sécurité.

Quant à l'école, on peut aussi y réduire ses émissions de CO₂. Ainsi, l'ADAV a créé le challenge ludique de l'écomobilité en Hauts de France : c'est un défi scolaire que l'on peut relever en primaire, au collège et même au lycée, durant tout le mois de mars. L'objectif est simple : les élèves doivent effectuer leur trajet domicile-établissement, en utilisant au maximum les alternatives à la voiture individuelle. Un comptage quotidien est effectué par les éco-délégués pour connaître les différents modes de transport de chacun. À la fin de ce challenge amusant, un classement régional est publié pour valoriser les classes les plus éco-mobiles ainsi que celles qui ont connu une belle progression par rapport à l'état initial. Tenter de changer les habitudes dès le plus jeune âge pour que les adultes de demain soient plus éco responsables...

Se passer de la voiture à Cambrai reste compliqué mais aujourd'hui il est de plus en plus envisageable d'adopter des modes de transport responsables, écologiques et durables pour notre planète !

Noëline Blondel, Stécy Colras et Anaïs Taffin

Sources

Interview : Raphaël Honorez , chargé de l'écomobilité , à l'ADAV Nord (association pour le droit au vélo)
Christopher Ankaert, chargé de mission à la mobilité à la communauté d'agglomération de Cambrai, animateur de la Maison de la mobilité

Sitographie, médias :

Transports urbains cambrésiens (s. d.). TUC. <https://www.tuc-cambresis.fr/fr/a/wZA>

Transports urbains cambrésiens (s. d.-b). TUC. <https://www.tuc-cambresis.fr/fr/yVW-Bassin-de-Vie-Zone-Sud.html>

Quiros, M. (2024, 17 octobre). Nord : la Maison de la Mobilité, un nouveau lieu pour faciliter vos déplacements. *L'Observateur.fr*. <https://www.observateur.fr/nord-maison-mobilite-cambresis-deplacements/>

Demeulenaere, B. (2024, 3 novembre) Une véloroute le long de l'Escaut canalisé pour développer tourisme et écomobilité. <https://www.lavoixdunord.fr/1519227/article/2024-11-03/une-veloroute-le-long-de-l-escaut-canalise-pour-developper-tourisme-et>.

Pelois, J. (2024, 17 octobre). Pourquoi la France n'est toujours pas la championne des pistes cyclables. *Capital.fr*. <https://www.capital.fr/economie-politique/pourquoi-la-france-nest-toujours-pas-la-championne-des-pistes-cyclables-1504122>

Geovelo. (2023, 16 octobre). Le vélo dans le monde. *Géovélo*. <https://geovelo.app/fr/blog/le-velo-dans-le-monde/>

Notre-environnement. (2025, 19 décembre). *Les émissions de gaz à effet de serre des transports*. Notre-environnement. <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-des-transports#:~:text=Les%20principaux%20chiffres%20des%20%C3%A9missions,de%20tonnes%20%C3%A9quivalent%20CO2.>

Solimob. (2025, 8 décembre). *Les avantages du covoiturages - Solimob*. <https://solimob.fr/covoiturage/les-avantages-du-covoiturage/>

L'Observateur. (2025, août 24). *Une nouvelle piste cyclable traversera trois communes du Cambrésis d& # 039 ; ici à l& # 039 ; automne*. *L'Observateur.fr*. <https://www.observateur.fr/piste-cyclable-traversera-cambresis/>